



FLASH INFO

ACMT 2024

Le bureau local Force Ouvrière Justice, vous informe dans le cadre de la **préparation des ACMT 2024** les modalités organisationnelles retenues pour faciliter le recensement des besoins des agents portant sur l'amélioration des conditions de travail.

- Chaque directeur /directrice de structures désignera **un référent** chargé de centraliser les remontées de **l'ensemble des besoins des agents**.
- Les agents devront émettre leurs besoins au plus tard le **19 janvier 2024**.
- **22 au 26 janvier 2024** échanges sur l'ensemble des besoins recensés avec les représentants des personnels.
- **Transmission des tableaux finalisés des besoins au plus tard le 29 janvier 2024**.

Nous rappelons que l'ensemble des besoins et projets seront validés ultérieurement dans le cadre d'un Comité Social d'Administration spécial ACT 2024 avec les organisations représentatives issues des élections professionnelles.

Adresse du Bureau local : espace Aréna 07 avenue des Peupliers
91700 Fleury-Mérogis

Mails : mafleury@fojustice.fr
fo.ma-fleury@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP **FO Justice** Fleury-Mérogis
Le 18 décembre 2024

